

ANHYDRIDE SULFUREUX

E 220

Dioxyde de soufre pur liquéfié (sous pression) - SO₂ = 64,07
Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Conforme au Règlement CE n° 606/2009.

Caractéristiques physiques

Etat physique	Gaz comprimé liquéfié
Aspect	Liquide pratiquement incolore
Odeur	odeur piquante et suffocante caractéristique
Densité (liquide) à 20°C	1,38
Surpression	0°C : 0,5 bar / 20°C : 2,2 bar / 30°C : 3,6 bar / 40°C : 5,1 bar
Densité du gaz par rapport à l'air	2,26

Analyses chimiques

Substances non volatiles	< 0,01 %	Mercure	< 1 ppm
Cuivre	< 10 ppm	Arsenic	< 3 ppm
Fer	< 50 ppm	Sélénium	< 10 ppm
Plomb	< 5 ppm	Trioxyde de soufre	< 0.1%

Emploi en œnologie

Propriétés : sulfitage des moûts et des vins, soit à l'aide de siphons doseurs sous forme comprimée et liquide, soit après dissolution dans l'eau (solution sulfureuse).

Préparation : voir « Fiche de sécurité », « Remplissage du siphon ».

Réglementation C.E. : dose maximum dans le vin réglementée – Se référer à la législation en vigueur. Contient des sulfites. Pour l'Union Européenne et certains pays, son emploi peut impliquer un étiquetage spécifique. Se conformer à la réglementation en vigueur.

Transport réglementé. (ADR)

Stockage – D.L.U.O.

Stocker à l'abri du soleil et des températures élevées. (< 25°C conseillé)

Délai limite d'utilisation optimale (D.L.U.O) : 12 mois.

Locaux soumis au régime des déclarations (+ de 200Kg) ou autorisations préfectorales (+ de 2000Kg)

Sécurité utilisateur



Voir fiche de sécurité

Conditionnement

Tube acier consigné de 25, 35 et 50 kg

